

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 octobre 2019

PRESENTS : MINVIELLE Maurice, BENAZETH Chantal, CABRESIN Vanessa, CASTERAN Josiane, CAZABAN-CARRAZE Bernard, CLAVERIE Xavier, GOUA DE BAIX Véronique, LACOSTE Danielle, MILLET René, PUJO Delphine.

EXCUSES : BARRERE Stéphanie, LABORDE Jean-Louis, ROCHE Emmanuel.

SECRETAIRE DE SEANCE : CAZABAN-CARRAZE Bernard

1) Approbation CR CM 3 Septembre 2019 : à l'unanimité

2) **Approbation du rapport CLECT du 04.09.2019** : Monsieur l'adjoint au Maire présente le rapport de la CLECT, concernant la prise en charge par la CCNEB de la piscine d'Arrosès et le transfert de charge s'y afférant.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE ce rapport et

DONNE pouvoir au Maire pour signer les documents afférents à cette décision.

3) **Motion défense du service public** : Monsieur le Maire présente au Conseil le projet de restructuration des trésoreries et des services fiscaux. La trésorerie de Pontacq deviendrait une simple agence comptable qui dépendrait de la trésorerie de Morlàas. Les trésoreries n'accepteraient plus les règlements en espèces, ce sont les buralistes, avec la française des jeux, qui encaisseraient pour l'Etat. Ceci engendrerait des problèmes de confidentialité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité se prononce contre la mise place d'agence comptable à Pontacq et le projet de géographie revisitée dans les PA.

4) **Décharge Rue du Poublan** : La CCNEB a demandé au département une étude dans le cadre de la réhabilitation de la décharge de la Rue du Poublan. Pour rappel, le coût des travaux sera financé à 50% par la commune et 50% par la Communauté des Communes avec aide du Département.

5) **Participation ordinateur RASED** : Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier du RASED, demandant une participation des communes pour l'achat d'un ordinateur d'un coût de 998.80 €. La participation pour Barzun s'élèverait à 26.66 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

ACCEPTE de participer à cet achat

AUTORISE le Maire à signer la convention avec la commune de Bizanos en charge du dossier.

6) **Signalétique parking** : Monsieur le Maire souhaiterait que, lors des manifestations sportives, messes et autres animations, les véhicules soient dirigés vers le parking Chemin des Ecoles afin de sécuriser la Place de la Mairie. Une signalétique devrait être mise en place rapidement. L'étude d'une signalétique complète sur le village pourrait être à l'étude dans le cadre municipal futur.

7) **Bilan repas Aînés** : 79 personnes présentes. Coût 1817 € de traiteur plus frais annexes. Succès indéniable et convivialité de ce repas.

8) **Recensement de la Population** : Du 16 janvier au 15 février 2020 aura lieu le recensement de la population. Il convient de créer 2 postes d'agent recenseur du 6 janvier au 15 février afin de permettre la formation de ceux-ci. une indemnisation forfaitaire de 600 € bruts par agent recenseur peut être proposée. 2 candidatures ont déjà été reçues. Une dotation de l'Etat de 1 108 € sera reçue en 2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE la création de 2 postes d'agent recenseur avec une rémunération forfaitaire de 600 € bruts.

AUTORISE le Maire à signer le contrat de travail ou l'arrêté dans le cas de recrutement d'un agent de la fonction publique

9) Schéma de mutualisation des services de la CCNEB : Monsieur le Maire présente le projet de Schéma de mutualisation des services, proposé par la CCNEB,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité
APPROUVE le projet de Schéma de mutualisation proposé.

10) QUESTIONS DIVERSES/INFORMATIONS

- L'acte administratif pour l'achat de la parcelle THEAS, rue du Pré du Roy, a enfin été signé.
- Monsieur le Maire fait un point sur des impayés de loyers communaux. Plusieurs courriers en recommandé ont été envoyés sans réponse à ce jour des intéressés. Le conseil décide que ces situations ne peuvent pas durer ! A suivre.
- Horaires de garderie : Suite à la demande des enseignantes et du personnel, la garderie entre 13h et 13h20 est encadrée par 2 agents au lieu d'un. Un point est fait sur le fonctionnement de la cantine avec en début d'année un cadrage nécessaire afin d'obtenir la discipline demandée. Forte amélioration après quelques semaines de fonctionnement.
- Un courrier pour demande de devis a été fait aux Pompes Funèbres Mansieus pour la réalisation d'un caveau communal et d'un ossuaire dans le cadre d'un appel d'offres. La commune se doit d'être propriétaire de son propre caveau.
- Radar Pédagogique : Le radar va être installé par le Conseil Départemental sur la RD640, au droit de l'impasse « Reignier » Rue du CFP. Un second radar payé par la commune 3656,96€ est commandé pour être implanté à l'entrée du village côté Pontacq.
- Eglise : le lavabo avec eau chaude a été installé. Un devis pour le changement des portes en bois est en cours.
- Fleurissement entrée pré du Roy : les fleurs ont été enlevées car par manque d'arrosage elles étaient très fanées. Des plantes vivaces devront être plantées.
- Eclairage Public :
 - Rue du Bois éclairé toute la nuit : **l'adjoint délégué** du SDEPA est chargé des suites à donner auprès du SDEPA.
 - Entrée rue du Pré du Roy niveau Mansieus Léon : **l'adjoint délégué** du SDEPA est chargé de vérifier sur place l'éclairage et de prendre les mesures nécessaires auprès du SDEPA.
- Aire de Jeux : il a été trouvé un boulon dévissé et disparu sur l'aire de Jeux. Enquête à suivre.
- Voiture : une voiture stationne illégalement rue du Bois devant une porte de sécurité. La gendarmerie a été saisie de l'affaire pour enlèvement
- Déplacement à Paris : Un point est fait sur le programme du déplacement des conseillers à Paris du 21 au 23 octobre à l'invitation du Député, du Sénateur. Chaque conseiller est invité à régler au maire les sommes dues par chacun (totalité des frais payée par chacun : TGV, Hôtel, visites, etc....)

Fin de la séance à 22h45



Le Maire
Maurice MINVIELLE